

François-Jean de la Barre voit le jour et est baptisé le 14 septembre 1745, au château de La Barre dont il reste peu de chose, près du village de Férolles. Antoine Le Febvre, seigneur de La Barre, a été prévôt de Paris, gouverneur du Canada sous Louis XIV. Le fils de ce dernier, père du supplicié, a gouverné Cayenne.

La petite enfance du chevalier François-Jean se passe surtout chez son grand-père, Charles La Niepce. Celui-ci meurt lorsque le chevalier n'est âgé que de 4 ans, le 5 décembre 1749. Orphelin de mère cinq ans après, le garçonnet se met à vagabonder à son gré. En 1762, le père meurt sans laisser de regrets.

Il est recueilli par une tante devenu veuve, Mme Feydeau de Brou. Elle est Abbessse de Villencourt. Ces dames font d'excellents soupers. Le chevalier y est souvent convié : il est très jovial, élégant et agréable cavalier. Il est aussi travailleur, travaille les mathématiques et annote les ouvrages de tactique militaire.

M. Duval de Saucourt ou Soicourt, magistrat décrépité laid et décharné, mais qui se croit toujours l'Adonis qu'il ne fut sans doute jamais dans sa jeunesse, avoue à l'Abbessse la flamme dont il brûle pour elle. Elle prend la déclaration avec désinvolture, n'y accède évidemment pas, vu sa position religieuse.

Le jeune La Barre, dès lors, se gausse du vieux président, le ridiculise férocement. La haine est farouche entre les deux hommes ; mais le chevalier ne s'avise-t-il pas de courtiser sa pupille, fraîche jeune fille de 16 ans que le vieux maniaque s'est mis en tête d'épouser.

Cette fois, c'en est trop. Duval, furieux, raconte que La Barre est l'amant de l'Abbessse. Duval remarque qu'il choisit ses relations parmi les jeunes gens les plus libertins d'Abbeville ; il remarque aussi que La Barre a dans sa bibliothèque un grand choix d'ouvrages « horribles pour l'obscénité ».

Le 9 avril 1765 un bruit se propage à Abbeville ; le crucifix de bois du Pont-Neuf a été affreusement mutilé. Une femme raconte que l'effigie du Christ est percée de coups, portés par une épée ou un couteau, les jambes sont tailladées, etc.... La foule est consternée, lorsqu'on apprend qu'une croix du cimetière Sainte-Marguerite a elle aussi été profanée.

Une enquête de police est ordonnée, mais les citoyens d'Abbeville n'osent dénoncer ceux qu'ils soupçonnent, en l'occurrence, le sieur La Barre, qui, avec d'Etallonde et ses amis ont multiplié les actions offensantes contre la religion. Jean Baptiste Alexandre Lefebvre apprend que son fils a été dénoncé parmi les auteurs de troubles, il prend soin de le faire fuir à l'étranger.

Etallonde est arrêté, s'évade et gagne la Hollande puis la Prusse. Le second se réfugie dans une abbaye voisine, mais est capturé le 1^{er} octobre 1765 ; il est conduit à la main d'Arrêt d'Abbeville. Maintenant, les dénonciations affluent au bureau du procureur. Après avoir rappelé les soi-disant méfaits de La barre, ceux inventés par les faux témoins, le procureur rend son jugement.

« Le condamnons à faire amende honorable... devant la porte de l'église... ayant la corde au col et un écriteau portant : *Impie, blasphémateur et sacrilège exécration et abominable* ; et au dit lieu avoir la langue tranchée puis conduit sur la place publique pour avoir la tête tranchée et pour être son corps mort et sa tête jetés au feu d'un bûcher ardent et les cendres dispersées au vent...

L'appel confirmant la peine, seul le Roi peut faire grâce. Il s'y refuse. L'Eglise se manifeste en demandant au souverain de commuer la condamnation à mort en emprisonnement à temps. Louis XV refuse toute clémence envers de pareils crimes.

L'exécution est fixée au mardi 1^{er} juillet 1766. Appliqué à la question, La Barre s'avère énergique et ne dénonce personne ; il est ensuite hissé sur une

charrette qui l'emmène devant la cathédrale. La Barre s'agenouille pieusement, il est assisté par un dominicain.

Pour son exécution, on a fait venir de Paris cinq bourreaux parmi les meilleurs. On lui épargne d'avoir la langue coupée. Une pluie battante se met à tomber lorsque l'exécuteur lui tranche le col d'un coup sec. Le corps est jeté au feu : le bûcher flambra jusqu'à trois heures du matin. Les cendres de La Barre sont alors jetées au vent.

Il faut attendre la Révolution pour que la réhabilitation vienne, le 24 brumaire An 2. D'Alembert a dit lui-même que « c'était un grand enfant vicieux qui ne méritait qu'une bonne fessée. »

Le chevalier de La Barre n'est-il pas uniquement victime de l'animosité d'un vieillard sénile qui a su monter contre lui une terrible cabale ?

Un contemporain du chevalier a pu écrire :

« On a plaint généralement le sort de ces infortunés et leur jugement aussi barbare qu'inique ne leur a rien ôté, ni à leur famille, de la considération qu'on leur portait auparavant. »

Paris l'a définitivement blanchi qui a donné son nom à une de ses rues.

« Quant à Gaillard d'Etallonde de Maurival, condamné par contumace, il put revenir en France pour faire casser sa condamnation. On offrit à d'Etallonde des lettres de Grâce ; il les refusa, sortit de France et voyagea en Russie. Ayant obtenu, en 1788, des lettres d'abolition, il revint en France, se fixa à Amiens, où il mourut pendant les premières années de la Révolution. »

Œuvres de Voltaire par M. Beuchot – Tome LXIII - 1833